

NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE
S/6328
4 Mai 1965
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS-
RUSSE

Union des Républiques socialistes soviétiques : projet de résolution

Le Conseil de sécurité,

Ayant examiné la question de l'intervention armée des Etats-Unis d'Amérique dans les affaires intérieures de la République Dominicaine,

1. Condamne l'intervention armée des Etats-Unis d'Amérique dans les affaires intérieures de la République Dominicaine, qui constitue une violation flagrante de la Charte des Nations Unies;

2. Exige le retrait immédiat des forces armées des Etats-Unis d'Amérique du territoire de la République Dominicaine.

